



# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2023

Les affaires suivantes ont été débattues :

N°	AFFAIRES	DECISION	
		ADOPTEE	REJETEE
1	Approbation du contenu de la rédaction du procès verbal des délibérations du Conseil municipal du 28 novembre 2023	✓	
2	Fonds de concours CIVIS 2023 – Approbation du plan de financement des opérations d’investissement – Place de la mairie, fontainerie	✓	
3	Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	✓	
4	Adoption du Règlement Budgétaire et financier	✓	
5	Autorisation d’engager, liquider, mandater les dépenses d’investissement avant le vote du Budget Primitif de 2024 – Budget principal	✓	
6	Annulation de la délibération du conseil municipal du 16 mai 2023, affaire n° 5, relative à la subvention exceptionnelle à l’Association des Anciens du Petit Séminaire de Cilaos (AAPSC)	✓	
7	Hommage aux anciens élèves du Petit Séminaire de Cilaos – Ambassadeurs de la Ville de Cilaos	✓	
8	Acquisition d’une épandeur tous liants sur remorque ou amovible – Demande de subvention DETR 2024	✓	
9	Biens vacants et sans maître – Incorporation de parcelles de la section AD dans le domaine privé communal – Application de l’article 713 du code civil	✓	
10	Biens vacants et sans maître – Incorporation de parcelles de la section AE dans le domaine privé communal – Application de l’article 713 du code civil	✓	
11	Biens vacants et sans maître – Incorporation de parcelles de la section AL dans le domaine privé communal – Application de l’article 713 du code civil	✓	
12	Biens vacants et sans maître – Incorporation de parcelles de la section AM dans le domaine privé communal – Application de l’article 713 du code civil	✓	

<b>13</b>	Biens vacants et sans maître – Incorporation de parcelles de la section AN dans le domaine privé communal – Application de l'article 713 du code civil	✓	
<b>14</b>	Biens vacants et sans maître – Incorporation de la parcelle AO 366 dans le domaine privé communal – Application de l'article 713 du code civil	✓	
<b>15</b>	Biens vacants et sans maître – Incorporation de parcelles de la section AR dans le domaine privé communal – Application de l'article 713 du code civil	✓	
<b>16</b>	Fonciers communaux : Appel à projets, cessions de parcelles	✓	
<b>17</b>	Apurement du compte 1069 dans le cadre du passage à la nomenclature M57	✓	

Les affaires sont consultables au secrétariat général ou sur le site internet de la ville.

**Le Maire,**  
**Jacques TECHER**

